



APL 3, Rue Dejean CH-1202 Genève  
[www.patrimoine-leman.ch](http://www.patrimoine-leman.ch)

---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Tenue le samedi 29 avril 2023

Au Club Nautique de Versoix

---

### **1. Ouverture à 11h15.**

Président Daniel Leutwyler (DL), secrétaire Jean-Marc Allenbach (JMA)

Présents : 21, (selon liste de signatures)

Excusés : 14, (selon liste)

Pas de quorum requis par nos statuts, nous pouvons valablement statuer !

### **2. Adoption du procès-verbal de l'AGO du 30 avril 2022.**

Adopté à l'unanimité.

### **3. Rapport 2022 du Président.**

DL donne lecture du rapport d'activités 2022 et fait un rappel historique des 40 ans de l'APL. Il relève aussi que ce serait l'année des 120 ans de Phoebus, dont le plan est de 1903.

L'APL a été fondée suite au retrait du permis de navigation de l'ancien Phoebus car, après évaluation, les coûts de restauration du bateau et sa remise en l'état d'origine n'étaient pas supportables par les quatre jeunes propriétaires d'alors.

Lors de la création de l'APL, au début ACPNL (Association pour la Conservation du Patrimoine Lémanique) les buts définis ont été plus larges que la seule restauration de Phoebus qui a finalement dû être reconstruit.

DL appelle à un trésorier ou une trésorière, car le cumul des fonctions de président et de trésorier est, non seulement inconfortable mais peu déontologique.

En 2022, l'effectif des membres a passé de 245 à 235 (20 démissions et 10 nouveaux membres).

Les activités 2022 ont été excellentes après deux années vraiment difficiles. DL remercie le Comité et les chefs de bord. Il remercie aussi la SNG qui accueille Phoebus en hivernage et Gilliat toute l'année. Il remercie aussi Jean-Marc Croisier qui a œuvré pour trouver une annexe de remplacement après le malheureux accident survenu quelques jours après la mise à l'eau du Naviot suite à sa restauration. Merci aussi à Evelyne Wagner (EW) qui a accueilli sur un de ses emplacements le Naviot sur sa rmore pendant l'hiver.

La CGN a remis en service le Rhône et notre APL a été dûment remerciée pour le soutien historique qu'elle a apporté à cette restauration.

#### **4. Rapport de la Commission de bateaux.**

Michel Durand (MD) souligne que ce fut une belle saison pour Phoebus : il y a eu 63 sorties animées par 319 équipiers, dont 66 différents. Phoebus est en bel état et a participé aux régates de Morges et Rolle. Le certificat de pavillon a été renouvelé en prévision d'une possible participation au rassemblement de Brest en 2024. Le Naviot réparé est désormais amarré à la place 36 au Creux-de-Genthod. Le Gilliat ne navigue quasiment plus, il est à vendre ; l'acheteuse intéressée s'est désistée suite à un changement de sa situation personnelle.

MD appelle à la présence d'un stand APL le 14 mai à Morges, lors de la parade des bateaux à roues de la CGN. Olivier Fournier est intéressé et s'en chargera avec qui voudra bien l'aider.

EW annonce qu'elle accueillera à nouveau le Naviot pendant l'hiver prochain. Elle en est vivement remerciée.

#### **5. Rapport financier.**

Suite à la diminution du nombre de membres, les recettes sont en légère diminution.

La recette de CHF 200.- de vente d'aquarelle a été mentionnée par erreur dans sous subvention.

En 2022, il y a eu des travaux importants sur Phoebus, effectué par le Chantier Marine Création (environ 13'000 CHF), comme désormais tous les deux ans. On aurait aimé renoncer aux amortissements, afin de diminuer la perte de l'exercice, mais cela n'est pas légalement possible.

## **6. Rapport des vérificatrices**

Eveline Wagner lit le rapport des deux vérificatrices aux comptes.

## **7. Approbation des comptes.**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est accordée au Comité.

## **8. Comité 2023.**

Outre le comité sortant, Claudia Denarié se présente comme candidate, afin d'assurer la fonction de trésorière. Elle en est vivement remerciée et le nouveau Comité, ainsi que les vérificatrices aux comptes sont élus à l'unanimité et par acclamation.

## **9. Cotisations 2024.**

Les cotisations sont maintenues sans changement pour 2024, par un vote à l'unanimité.

## **10. Saison 2023.**

Phoebus a été caréné et armé le 1<sup>er</sup> avril. Il a déjà navigué trois fois. Il n'ira pas à Cannes et St Tropez cette année, car l'ambiance à Cannes s'est malheureusement dégradée et les conditions de navigation sont devenues difficiles pour un bateau tel que Phoebus.

Pour 2024, la participation aux rencontres de Brest-Douarnenez (dès le 10 juillet) ne se fera que si suffisamment d'équipiers

s'annoncent de manière ferme (environ 16 personnes réparties sur la durée de la manifestation, avec un équipage du matin et un de l'après-midi).

## **11. Propositions individuelles.**

Aucune.

## **12. Cadeaux 40 ème**

Une casquette APL est offerte à chaque membre présent.  
Un tirage d'aquarelle est proposé au prix exceptionnel de 50 CHF, et deux versions encadrées à 100 CHF et 150 CHF aux membres présents.

L'AG est clôturée à 12h05 et est suivi d'un apéritif dinatoire et festif animé musicalement par notre nouveau membre Jean-Michel Demuyter, qui s'est prêté au soufflage des bougies du gâteau des 40 ans.

Jean-Marc Allenbach, le 21 juin 2023